

FO CE L'FAIRE

Le compte-rendu du Comité d'Établissement du Pôle Nord-Est
du 21 Septembre 2018

Le dernier CE de l'histoire de France 3 Nord-Est s'est réuni à Strasbourg vendredi 21 septembre. Les élections professionnelles sont en cours (jusqu'à jeudi 18h) pour constituer le CSE du réseau France 3, qui va le remplacer.

Vos candidats FO dans le Nord-Est, pour le CSE et pour les mandats de représentants de proximité, dans les antennes

ALSACE

- *Eric Vial*
- *Emeline Droxler*
- *Henri Weiken*

LORRAINE

- *Catherine Reggianini*
- *Laurent Monpiou*
- *Bruno Demange*

CHAMPAGNE ARDENNE

- *Teddy Caruel*
- *Regis Engrand*
- *Alexis Dumoulin*

NORD PAS-DE-CALAIS

- *Patricia Campagne*
- *Ali Benbournane*

PICARDIE

- *Laurence Romet*
- *Olivier Bounaud*
- *Jean-Louis Croci*

BOURGOGNE

- *Muriel Bessard*
- *Amélie Douay*

FRANCHE COMTÉ

- Daniel Chimeno

- Philippe Héritier

Comme pour chaque CE du Nord-Est, voici le compte rendu de cette réunion... Parce que bien vous informer constitue l'une de nos missions essentielles, FO France.TV est le seul syndicat à vous avoir adressé un compte rendu après chacun réunion de CE ou de CCE.

RETROUVEZ TOUS NOS COMPTES RENDUS DE CE [ICI](#)

RETROUVEZ TOUS NOS COMPTES RENDUS DE CCE [ICI](#)

Avant le résumé de ce dernier CE, voici le liminaire de FO, prononcé le 21 septembre par Bruno Demange, élu de Nancy, président de la commission économique du CE, et représentant FO au CCE.

UN DIALOGUE SOCIAL DE QUALITÉ DOIT RESTER UNE PRIORITÉ ABSOLUE

Alors qu'il s'agit du dernier CE de cet établissement, FO souhaite exprimer quelques inquiétudes pour ce qui nous attend sur le terrain demain.

Au plan national, un travail intéressant a été engagé afin de préserver des dispositifs en proximité dans un contexte légal et réglementaire de dégradation des droits sociaux. Grâce aux accords négociés, une présence va continuer à exister au niveau de chaque antenne, avec des moyens suffisamment important pour travailler correctement... Rappelons que sans un accord (c'est à dire sans un document sur lequel une majorité syndicale et la direction acceptent de se mettre d'accord), que se serait-il passé ? Nous nous serions retrouvés sans rien du tout en local ! Les accords ont permis ce maintien, et c'est donc déjà cela.

Mais nous le savons, avec des élus moins nombreux, le travail sera plus dense. Nous souhaitons donc qu'il ne le soit pas trop. Car il ne serait pas acceptable de conduire des élus jusqu'à l'épuisement. Il n'est pas acceptable d'entendre (comme nous l'avons entendu ces jours derniers alors que nous construisions nos listes) des élus sortants nous dire "ne pas souhaiter repartir parce qu'ils sont démotivés, qu'ils n'y croient plus, qu'ils se sentent trop inutiles"... Ce ressenti de la fatigue de certains élus avait déjà été pointé par le rapport Vacquin... Cette situation est malheureusement toujours une réalité dans certaines antennes. FO met donc en garde la direction !

Trop souvent ces derniers temps, il est nécessaire de déployer une énergie excessive pour des sujets, qui normalement, ne le justifient pas.

De même, nous refusons que la direction en profite pour réduire le niveau de transparence dans les informations qu'elle transmet...ou ne transmet pas.

N'oublions pas qu'un dialogue de qualité est une condition essentielle pour un meilleur climat social.

Et des exemples, il y en a : pas plus tard qu'hier ! Est-il normal d'apprendre par mégarde qu'en Picardie, une réunion s'est tenue en marge de l'instance de DP de septembre, pour traiter la problématique de l'Aviwest (qui était objet d'une grève intersyndicale particulièrement suivie voici quelques mois)...et que les représentants du CHSCT picard n'étaient pas tous associés à cette discussion, loin de là ? Il en manquait en effet deux des trois, en l'occurrence les deux élus FO, qui n'avaient même pas été informés de cette initiative !

Alors que les prochains mois risquent d'être difficiles, et que les élus seront moins nombreux (et donc moins en capacité de suivre le quotidien de leur actualité sociale), FO n'acceptera pas que ce genre de situation entraîne le pourrissement d'un climat, déjà suffisamment menacé par une actualité très anxiogène !

Le premier point fut consacré à la "filière production", dans le cadre de la poursuite de l'info consultation sur la réforme des MIF "Moyens Internes de Fabrication".

Un point de situation sur les postes N-1 et N-2 a été effectué.

Sur les 43 postes mis en consultation, 29 ont été pourvus, et 14 sont en republication (depuis le 20 septembre). Évidemment, priorité est toujours donnée aux personnels directement concernés par ces mouvements.

Cette republication va entraîner un léger décalage du calendrier de mise en œuvre de la réforme. L'ensemble des nominations devraient être effectives pour le 15 décembre.

I/ LE RAPPROCHEMENT FRANCE BLEU / FRANCE 3

Tout d'abord, au sujet des futures matinales France Bleu sur l'antenne de France 3 à Nice et Toulouse, on travaille sur le détail des futurs conducteurs.

Pas si simple de faire de la radio filmée !

En réponse à une question FO sur les images qui seront mises à l'antenne TV sur les reportages radio, la direction nous répond que "nous ne ferons pas comme RMC Découverte" : les personnels France Bleu ne tourneront pas leurs reportages en vidéo. La direction ne sait pas encore, et la réflexion n'est pas achevée. Il est rappelé que cette partie du projet sera sans impact pour les personnels France 3 ; pour faire simple, c'est juste la présence de caméras robotisées dans les studios France Bleu...et un programme à l'antenne sur France 3, sur une case nationale. Plus une réflexion commune quant au contenu !

Projet d'émission politique pilote en Franche-Comté : l'enregistrement de ce 52 mn est prévu pour le vendredi 12 octobre.

L'objectif, c'est une émission politique différente, davantage "débat de société"...un traitement "politique" au sens "vie de la cité".

L'objectif est donner une bonne place à l'interactivité avec les auditeurs et les téléspectateurs.

D'autres projets, plus unitaires, ont été engagés, telle une émission commune en Lorraine (avec diffusion en simultané radio et télé) depuis la manifestation "le livre sur la Place".

À suivre...

II/ PRESENTATION DES ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR UNE POLITIQUE DE FORMATION PLURIANNUELLE 2019-2021

Il s'agit là d'une obligation légale : présenter aux représentants du personnel les tendances prévisibles, concernant les évolutions techniques et sociétales. Avec un élément de contexte : ce chiffre du ministère du travail, selon lequel 50% des emplois seront transformés dans les 10 ans qui viennent... tandis que d'autres seront créés.

Un document de 9 pages a été remis aux élus, contenant des réflexions qui auraient mérité un travail préalable en commission emploi formation. Mais voilà, difficile de la réunir sur ce mois de septembre, alors que c'est la fin des mandats !

Nul doute qu'il s'agira des premiers travaux de la future commission du prochain CSE. Et ce n'est pas plus mal : les textes portant sur les réformes sur l'avenir de l'audiovisuel, et sur "la liberté de choisir son avenir professionnel" seront plus aboutis, et donc plus clairs.

III/ LA GPEC SPÉCIFIQUE SUR LE MÉTIER DES ASSISTANTES

Ce point a été mis à l'ordre du jour à la demande des élus FO, suite à une certaine inquiétude au sein du personnel administratif, notamment en Lorraine. Durant les débats, nous nous rendons compte que la situation est mal vécue ailleurs, notamment en Picardie.

D'où vient cette inquiétude ?

Au départ, ce sont les dématérialisations (et notamment Concur, pour la gestion des frais de mission) qui vont inévitablement avoir un impact sur les métiers de chargés de gestion administrative. C'est pourquoi une "gestion prévisionnelle des emplois et des compétences", spécifique à cette profession, a été engagée fin 2017.

Objectifs :

- identifier des prévisions d'évolution des effectifs (départs à la retraite, souhaits de reconversions...).
- réfléchir sur l'évolution du métier, et sur les formations nécessaires pour permettre cette évolution.

Néanmoins, les choses vont vite dans certaines antennes. C'est le cas de la Lorraine, avec déjà deux reconversions en cours d'achèvement. Suite à cela, il a déjà été choisi de transformer l'un des deux postes (sans informer les instances) afin de créer une fonction "d'adjoint de production" au service de l'antenne.

Les élus ont donc posé cette question : ne serait-il pas préférable d'évaluer l'impact exact de l'arrivée de Concur sur le service (et d'évoquer des pistes précises d'activités pouvant venir en remplacement), avant d'engager des modifications de structure ?

La direction nous précise que, sur le terrain, cette GPEC a débuté avec des entretiens professionnels entre chacun des salariés et leur RRH. Par ailleurs, des modules de formation intéressants ont été mis en œuvre. Ils proposent de "balayer large", en allant jusqu'à l'univers du numérique. Le but est d'ouvrir à des tâches et des compétences qui ne sont pas forcément dans les activités actuelles. Sans avoir pour but d'ouvrir vers un nouveau métier, il s'agit de donner la "photographie d'un environnement".

Aujourd'hui, l'essentiel du métier porte sur de la saisie. Demain, le métier sera davantage vers une fonction support (pour aider les salariés qui vont effectuer eux mêmes)... Avec du contrôle et du conseil !

Lors de ce dernier CE, il a été difficile d'aller plus loin !

Sur l'exemple de la Lorraine, il nous est précisé que la "cellule de coordination" (mise en place dans le cadre de cette GPEC) regarde le sujet avec attention.

Des solutions ont été suggérées dans le domaine de l'IMG HSE, et d'autres dans celui des contenus numériques.

Clairement, il s'agit de fonctionner de façon pragmatique, mais avec un cadre défini.

Autre difficulté : le fait que ce qui a été pensé à Paris ne redescend aussi clairement en proximité. Il est clair, par exemple, que certains entretiens professionnels n'ont pas été conduits avec cette notion de nécessité d'ouverture à d'autres compétences.

Les élus soulèvent par ailleurs que Concur est une vraie "révolution culturelle"...et que les personnels amenés à renseigner eux mêmes leurs frais ne sont probablement pas suffisamment accompagnés.

Difficile d'aller plus dans le détail, pour chaque antenne...car la direction du réseau n'a pas, dès aujourd'hui, des réponses précises pour chaque situation, très différente d'une antenne à l'autre.

Commentaire FO : voilà un sujet qui se prêtera parfaitement aux prérogatives des futurs "représentants de proximité" ! Il sera plus aisé de suivre ces dossiers dans cette nouvelle instance, sans les limites du "ressort des DP" ou du caractère plus général d'un CE.

IV/ POINT SUR LES DERNIERS VOYAGES ORGANISÉS PAR LE CE NORD-EST

Compte tenu des dates des élections, il avait été décidé que des voyages puissent être organisés pour la période du 1er semestre 2019. Pour autant, c'est le nouveau CSE qui recevra la subvention de l'employeur, permettant de les financer.

Qu'est ce qui est prévu en 2019 ?

- Les antennes d'Amiens, Besançon et Reims n'ont rien prévu à ce jour. Elles attendent que les nouveaux élus soient en place.

- A Dijon, deux voyages au Canada sont prévus (février et avril)

- A Nancy, deux voyages au Canada sont prévus également (avril et mai)

- A Strasbourg, des économies ont permis de proposer plusieurs beaux voyages : deux en Inde (en janvier et février) et un aux États Unis en juin. Un second voyage aux États Unis prévu pour juillet nécessite d'être avancé à fin juin si nous voulons pouvoir le gérer dans le cadre de cette mandature. C'est normalement ce qui va se passer...

Les autres projets, pour le second semestre 2019, ne sont pas abandonnés, mais seront enclenchés après les élections, par la nouvelle équipe du nouveau CSE.

V/ LA DEVOLUTION DES BIENS DU CE NORD EST

C'est un point de procédure. Il s'agissait pour les élus d'approuver la donation des biens du CE Nord Est au futur CSE. Un inventaire précis a donc été présenté et approuvé. Et des élus du CE ont été désignés pour conduire cette transmission.

VI/ ET LA SUITE

Il est possible que le scrutin en cours permette l'élection des membres du nouveau CE dès la fin du premier tour. Cela dépend pour l'essentiel de la participation à ce vote. Pour que les candidats soient élus, il faut que plus de la moitié des électeurs se soient exprimé. Sinon, un second tour sera nécessaire (organisé vers la mi octobre).

Une fois ce nouveau CSE en place, il devra désigner les représentants de proximité dans chacune des antennes.

Ces nouvelles instances prendront donc forme vers la fin octobre.

FO continuera bien évidemment à vous informer, comme nous l'avons fait durant tout ce mandat.

**Bon vote !
Et à bientôt,
dans un tout nouveau décor !**



Bien évidemment, vos représentants FO au Comité d'Établissement sont à votre écoute : Muriel Bessard (Dijon), P. Campagne (Lille), Catherine Reggianini (Metz et Nancy), Bruno Demange (Metz et Nancy), Eric Vial, Jean-Paul Furno, Henri Weiken, Roya Moradpour (Strasbourg)